

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE	
Un an	\$ 3 00
Huit mois	2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.	

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an	\$ 1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.	

NEST PACAUD,

L'ÉLECTEUR

QUEBEC, 27 FEVRIER 1895

Gare au piège

Notre correspondant, à la capitale, nous télégraphie, hier après-midi, que le gouvernement fédéral allait enfin en venir à une décision, dans l'affaire des écoles catholiques de Manitoba; et cela, dès le lendemain de la plaidoirie. Puis cette décision, si patiemment attendue, devait être rendue publique samedi prochain.

L'espérance renaissait sur bien des figures de conservateurs, qui se passent le mot d'ordre: le gouvernement Bowell va faire quelque chose. Mais le télégraphe n'avait pas fini de nous apprendre ce qui se passait là-bas, au conseil des ministres fédéraux, que déjà un point noir se montrait à l'horizon.

Les plans sont un peu changés, vu l'ajournement de cette même plaidoirie à lundi prochain.

Le public ne connaît donc que la semaine prochaine la nature de la réparation offerte.

Nous avons été, cependant, un peu plus heureux que le public, et grâce à quelques renseignements particuliers qui nous sont venus, ce matin, nous allons pouvoir devancer la nouvelle officielle, et dire un peu ce qui va se jouer, ces jours-ci, sur la scène d'Ottawa.

Voici le plan qui a été combiné par les meneurs du parti bleu-tory. Vous êtes priés de ne pas vous étonner si c'est un peu machiavélique.

Il s'agit maintenant d'un ordre en conseil comportant une mesure réparatrice quelconque ! !

Un trompe-l'œil, un paravent, un empilage d'onguent *miton-mitaine*, comme dirait la Presse, pour adoucir et cacher surtout la plaie la plus vive du gouvernement; quelque chose enfin pour en imposer à l'électorat.

Les centres de population catholique seraient inondés de copies de cet arrêté en conseil.

On prêcherait la croisade de l'ordre en conseil, comme on prêcha naguère celle de l'honnêteté politique. Et les catholiques, par toute la puissance du Canada, se sentant instantanément priés de soutenir le gouvernement Bowell, afin de lui permettre d'achever son œuvre réparatrice, si bien commencée, lui permettraient de faire sanctionner cette loi; sinon les catholiques seraient menacés de tout perdre.

Voilà ce que nous sommes en mesure d'annoncer.

Et la majorité protestante du pays, nous diriez-vous, qu'en fera-t-on ?

Ce qu'on en fera ? On s'en servira aussi, parbleu !

Nous l'avons déjà dit plusieurs fois, la grande majorité du parti conservateur anglais se recrute dans les sociétés secrètes. Or, ces gens-là suivent de près leurs intérêts de sectaires, vous n'en doutez pas. Ensuite, ils sont accoutumés au mot de passe secret. Il suffira de leur donner le mot d'ordre que les ministres se sont mis sur les lèvres et dans l'oreille pour passer l'arrêté en conseil; il suffira de leur dire, à ces gens, que cet arrêté n'est qu'un attrape-nigauds, inventé pour faire croire aux catholiques au soutien de l'orangisme à Ottawa.

Et ce ne sera pas plus difficile que cela.

Encore une fois, voilà le plan bien et dament concerté.

Nous ne serions pas surpris que la première scène de cette comédie ait été jouée dimanche, à St Isidore, avec l'honorable Secrétaire-provincial Pelletier comme *ingénu* et premier rôle.

Tout cela sent si bien la préparation et la mise en scène.

Après s'être laissé flotter au gré de son indécision si souvent calculée, voilà que ce chef de faction catholique lance à tous les échos de Dorchester l'étonnante déclaration qu'il ne se contentera que d'un ordre en conseil.

Et les ministres d'Ottawa qui ne révent actuellement qu'ordre en conseil.

Voyez donc. Ça s'annonce comme ça ! M. le secrétaire Pelletier ignore-t-il qu'un ordre en conseil ne lie personne ?

Nous pensions qu'il en savait quelque chose, lui, membre du gouvernement Taillon qui en est à déshonorer sa propre parole donnée dans un ordre en conseil.

Car vous savez tous qu'il a fait voter, sur un ordre en conseil \$100,000, pour M. Beemer, croyant que le public ne s'en apercevrait pas; mais qu'une fois découvert, il a fait dire par le *Courier du Canada* que cette somme ne serait pas payée.

Et voilà ce que vaut un ordre en conseil dans les affaires de simple administration.

Or, c'est là-dessus que vous voudriez faire reposer, durant la campagne électorale, les droits des catholiques, le sort d'une race.

Mais il y a plus. Non-seulement l'ordre en conseil n'est pas une arme bien terrible pour forcer un gouvernement à remplir son devoir, à honorer ses promesses, mais dans le cas actuel, il suffirait à ces ministres retors d'Ottawa, après s'être fendus d'un ordre en conseil, de mettre tout simplement du côté leur premier ministre qui contracte cet engagement, d'en prendre un autre qui s'en lavera les mains, après avoir pris conseil du grand tribun de St Isidore, sur le cas qu'il faut faire des ordres en conseil passés par un autre gouvernement du temps passé.

Enfin, si l'on veut bien relire les indiscretions de la Presse que nous reproduisons l'autre jour, nous verrons que tout cela a été prévu et admis par les membres du fameux caucus des *quarante*, tenu dernièrement à Montréal, sous la présidence de M. Oulmet.

Il n'y a pas moyen de régler la question des écoles avant les élections, disait M. Oulmet au caucus, parce que tous nos candidats seraient battus dans les provinces anglaises. Il vaut mieux attendre après les élections, quand les nouveaux élus en auront pour cinq ans avant de réparer devant les électeurs.

Nous appelons cela une comédie. N'est-ce pas plutôt la plus honteuse des dupes et des exploitations ?

Faut-il s'étonner, maintenant, si l'épiscopat a été unanime à mépriser cette solution ?

La parole est maintenant aux journaux conservateurs, aux journaux à bons principes qui, il y a quinze jours, nous tenaient à peu près ce langage éternel :

Nous avons droit à deux sessions encore; qu'on nous en donne une au moins pour régler la question des écoles avant d'aller au peuple. Ce ne sont plus des promesses, ni des arrêtés en conseil qui ne valent guère plus que des promesses que nous voulons. Ce que nous exigeons du gouvernement, c'est le règlement de la question. Si M. Bowell ne veut pas la régler, qu'il s'en aille et fasse place à M. Laurier, et si M. Laurier ne la règle pas à son tour, nous changerons encore jusqu'à ce que nous ayons trouvé un homme d'assez d'énergie et de caractère pour pouvoir réparer une injustice qui crie vengeance.

La parole est aux journaux bleus sur ce ton là. Écoutez !

Un coup d'œil, un paravent, un empilage d'onguent *miton-mitaine*, comme dirait la Presse, pour adoucir et cacher surtout la plaie la plus vive du gouvernement; quelque chose enfin pour en imposer à l'électorat.

Les centres de population catholique seraient inondés de copies de cet arrêté en conseil.

On prêcherait la croisade de l'ordre en conseil, comme on prêcha naguère celle de l'honnêteté politique. Et les catholiques, par toute la puissance du Canada, se sentant instantanément priés de soutenir le gouvernement Bowell, afin de lui permettre d'achever son œuvre réparatrice, si bien commencée, lui permettraient de faire sanctionner cette loi; sinon les catholiques seraient menacés de tout perdre.

Voilà ce que nous sommes en mesure d'annoncer.

Et la majorité protestante du pays, nous diriez-vous, qu'en fera-t-on ?

Ce qu'on en fera ? On s'en servira aussi, parbleu !

Nous l'avons déjà dit plusieurs fois, la grande majorité du parti conservateur anglais se recrute dans les sociétés secrètes. Or, ces gens-là suivent de près leurs intérêts de sectaires, vous n'en doutez pas. Ensuite, ils sont accoutumés au mot de passe secret. Il suffira de leur donner le mot d'ordre que les ministres se sont mis sur les lèvres et dans l'oreille pour passer l'arrêté en conseil; il suffira de leur dire, à ces gens, que cet arrêté n'est qu'un attrape-nigauds, inventé pour faire croire aux catholiques au soutien de l'orangisme à Ottawa.

Et ce ne sera pas plus difficile que cela.

Encore une fois, voilà le plan bien et dament concerté.

Nous ne serions pas surpris que la première scène de cette comédie ait été jouée dimanche, à St Isidore, avec l'honorable Secrétaire-provincial Pelletier comme *ingénu* et premier rôle.

Tout cela sent si bien la préparation et la mise en scène.

Après s'être laissé flotter au gré de son indécision si souvent calculée, voilà que ce chef de faction catholique lance à tous les échos de Dorchester l'étonnante déclaration qu'il ne se contentera que d'un ordre en conseil.

Et les ministres d'Ottawa qui ne révent actuellement qu'ordre en conseil.

Voyez donc. Ça s'annonce comme ça ! M. le secrétaire Pelletier ignore-t-il qu'un ordre en conseil ne lie personne ?

Nous pensions qu'il en savait quelque chose, lui, membre du gouvernement Taillon qui en est à déshonorer sa propre parole donnée dans un ordre en conseil.

Car vous savez tous qu'il a fait voter, sur un ordre en conseil \$100,000, pour M. Beemer, croyant que le public ne s'en apercevrait pas; mais qu'une fois découvert, il a fait dire par le *Courier du Canada* que cette somme ne serait pas payée.

Et voilà ce que vaut un ordre en conseil dans les affaires de simple administration.

Or, c'est là-dessus que vous voudriez faire reposer, durant la campagne électorale, les droits des catholiques, le sort d'une race.

Mais il y a plus. Non-seulement l'ordre en conseil n'est pas une arme bien terrible pour forcer un gouvernement à remplir son devoir, à honorer ses promesses, mais dans le cas actuel, il suffirait à ces ministres retors d'Ottawa, après s'être fendus d'un ordre en conseil, de mettre tout simplement du côté leur premier ministre qui contracte cet engagement, d'en prendre un autre qui s'en lavera les mains, après avoir pris conseil du grand tribun de St Isidore, sur le cas qu'il faut faire des ordres en conseil passés par un autre gouvernement du temps passé.

Enfin, si l'on veut bien relire les indiscretions de la Presse que nous reproduisons l'autre jour, nous verrons que tout cela a été prévu et admis par les membres du fameux caucus des *quarante*, tenu dernièrement à Montréal, sous la présidence de M. Oulmet.

Il n'y a pas moyen de régler la question des écoles avant les élections, disait M. Oulmet au caucus, parce que tous nos candidats seraient battus dans les provinces anglaises. Il vaut mieux attendre après les élections, quand les nouveaux élus en auront pour cinq ans avant de réparer devant les électeurs.

Nous appelons cela une comédie. N'est-ce pas plutôt la plus honteuse des dupes et des exploitations ?

Faut-il s'étonner, maintenant, si l'épiscopat a été unanime à mépriser cette solution ?

C'est selon ce système que le dominicain a construit sa machine.

Figurez-vous une espèce de harpe dont les cordes sont remplacées par des tubes métalliques soudés les uns aux autres, en quatre séries séparées.

Les premières ont 31 tubes, les deux autres 33.

Chaque tube contient 150 lettres et se trouve en communication avec une espèce d'échiquier divisé en 21 petits carrés pleins de boutons électriques; 3 pour les majuscules, 15 pour les minuscules, les trois autres pour les chiffres et les lettres accentuées.

La ponctuation, les espaces forment une ligne sur la longueur de l'échiquier et peuvent se mettre en mouvement au moyen d'une pédale.

Chaque lettre est imprimée sur un petit bouton (touche) et pour éviter tout mouvement inutile des bras, les carrés sont répétés trois par trois.

Sur ces carrés les consonnes ne sont point répétées, mais les voyelles le sont trois fois, environnant les consonnes d'une manière ingénieuse qui permet de composer simultanément la plus grande partie de la syllabe avec un seul doigt, touchant deux touches voisines avec un mouvement unique, par exemple : ha, hé, hi, ho, hu, etc.

Imaginez vous maintenant l'emploi simultané des dix doigts d'un ouvrier habile, qui les emploierait comme un pianiste pour obtenir l'accord des notes sur un clavier, et vous comprendrez qu'il est facile d'obtenir quatre ou cinq paroles à la seconde et 90,000 lettres à l'heure.

Un courant électrique se produit à l'instant même où le compositeur lève le doigt abandonnant le bouton, et par un *éclat* instantané, les lettres tombent régulièrement sur un petit plan incliné et glissent à grande vitesse à la place qu'elles doivent occuper.

Il est facile de prévoir le succès que cette machine obtiendra dans le monde typographique, précisément à cause des immenses avantages qu'elle présente; rapidité de composition qui peut suivre, accompagner, même précéder la parole; l'économie de personnel et de matériel; suppression des clichés pour rotatives, la composition pouvant se faire aussi bien sur des formes cylindriques qu'horizontales; enfin le même compositeur, avec une seule machine, avec deux ou trois réservoirs de caractères peut répéter simultanément deux et même trois fois la même composition; en somme deux ou trois formes identiques peuvent apparaître en même temps.

Tout se réduit à apprendre aux ouvriers à jouer comme un pianiste, exercice que déjà exécutent les employés de télégraphe, (système Hughes).

Une autre invention complètera nécessairement l'adoption de l'intéressante machine.

Le clavier peut se tenir à une grande distance de la machine, dès que l'une et l'autre sont reliés par des fils électriques.

Il viendra donc un jour où les journalistes composeront eux-mêmes, de la salle de rédaction, les articles à publier.

Le clavier sera vissé sur la table, et la machine sera au sous-sol.

De plus, on peut exécuter toute espèce de correction. Ces explications ont été données à Léon XIII par le père Calendoli lui-même, et bien que fort compréhensible, je crois, pour quiconque a quelques notions typographiques, il faudrait des illustrations pour mettre le système en parfaite évidence.

Il est bon de savoir que le *Figaro* de Paris s'est empressé de proposer et d'effectuer un contrat avec le savant dominicain.

Je suis, avec respect,

Monsieur,

Votre serviteur,

S. CROIX.

Les résultats de la politique conservatrice

Un petit tableau à méditer et à conserver

Si la population du Canada avait augmenté durant la décennie protectionniste dans la même proportion qu'elle l'a fait durant la décennie de tarif de revenu, elle eût été, en 1891, de 5,103,275 au lieu de 4,833,239. Cependant, c'est durant la décennie de 1891 que l'argent a été répandu comme de l'eau par le gouvernement de la politique nationale dans le but de développer et de peupler le pays par l'immigration.

Sir John A. Macdonald promettait que, comme résultat de la protection, la population de Manitoba et celle des Territoires du Nord-Ouest serait de 1,000,000 en 1891. Elle ne fut que de 251,473.

Sir Charles Tupper promettait que le Nord-Ouest canadien, en 1890, produirait 640,000,000 de minots de blé.

Mais en 1894, il a produit à peu près 18,000,000 minots.

Sir Leonard Tilley disait que la vente des terres dans le Nord-Ouest canadien réduirait la dette publique de \$100,000,000 pour 1890 ou 1891.

Or la dette publique du Canada, de \$142,600,000 qu'elle était en 1878 se trouvait élevée jusqu'à \$241,651,033 en 1893,

soit de 100,000,000, accusant un déficit de \$200,000,000 sur les espérances de sir Leonard Tilley dans les effets financiers de la protection.

Le Canada doit en revenir à la base solide d'un tarif de revenu. Car la protection n'a été pour lui qu'un flasco.

Autre petit tableau à conserver

1878 1894

Impôts douaniers. \$12,782,824 \$19,198,114

Taxes de toutes sortes. 17,841,938 27,579,203

Dépense. 23,503,158 37,585,025

Dette nette. 140,362,069 249,407,462

Amusante naïveté

M. Oulmet s'est mis à parler, disent les bleus. Il a déclaré à St-Hyacinthe qu'il sortirait du gouvernement si l'on ne rendait pas justice aux catholiques.

Pourquoi M. Laurier n'en dit-il pas autant ?

Vraiment cette naïveté nous amuse.

Et d'abord, M. Oulmet ne dit pas qu'il démissionnera si le gouvernement dont il fait partie ne règle pas la question des écoles avant les élections.

C'est après les élections que M. Oulmet sortira si la question n'est pas réglée.

Or M. Oulmet ne sera pas alors à la peine de démissionner. Le peuple se sera chargé de le sortir, lui et ses collègues.

Il ne risque donc rien.

Et puis, que valent les déclarations de M. Oulmet ?

Elles ne lient pas le gouvernement.

Tandis que les déclarations de M. Laurier lieraient le gouvernement, que le peuple se donnera au mois de mai.

M. Laurier n'aura pas l'alternative de résigner s'il n'est pas satisfait de son chef, car ce sera lui qui sera le chef du cabinet et aura le pouvoir de décider.

Actualités

Le carême débute par l'une des plus belles journées de la saison. Pas un nuage au firmament, soleil radieux, thermomètre 25° au-dessus du 0 F.

Le général Herbert et Mme Herbert ont quitté Ottawa hier pour retourner en Angleterre.

Le fait que lord et lady Aberdeen les ont accompagnés à la gare pour leur faire leurs adieux confirme l'impression générale, c'est que le général ne reviendra pas.

Le général est catholique et son expulsion est, paraît-il, une concession faite aux orangistes en vue des élections.

Ce sont MM. Haggart, ministre des chemins de fer et Bunting, propriétaire du *Mail*, qui ont passé le chapeau parmi les manufacturiers de Montréal la semaine dernière.

Il paraît que la recette a été pauvre. Tout le monde a perdu confiance.

La protection vous a-t-elle enrichi ?

M. C. H. Varin, un canadien français, vient d'être nommé shérif de Nipissing par le gouvernement Mowat.

Lady Aberdeen est allée à Washington ou siège le Conseil National des Femmes.

Il a paru l'autre jour une circulaire demandant miséricorde pour Hooper au gouvernement et au peuple.

Une femme d'Ottawa, qui a lu cette lettre écrite au *Free Press*, qu'au lieu de parler de clémence pour l'ex-commis des postes, on devrait le faire fouetter tous les jours.

Toutes les églises étaient encombrées ce matin de fidèles allant recevoir les cendres. De 7 à 9 heures les rues étaient désertes.

Aujourd'hui, mercredi des cendres, les banques et les bureaux publics sont fermés.

La propriété foncière à Toronto est évaluée à \$146,330,684.

C'est \$4,428,000 de moins que l'année dernière.

Une dépêche de Montréal au *Chronicle* dit que le banquet donné à l'hon. John Costigan a été un grand succès.

Le *Chronicle* croit que les élections générales auront lieu le 15 mai.

Les journaux de Montréal nous apprennent ce matin que M. Taillon a passé l'avant-midi en conférence avec M. Chapleau, au Winslow Hall.

Cela tiendrait à confirmer notre dépêche d'hier au sujet de la nomination de M. Morris comme trésorier.

Il nous fait peine d'apprendre la mort de M. W. H. Meredith, courtier de Montréal et l'un des directeurs de la Banque de Montréal.

M. Meredith était le fils du regretté sir Win. Collis Meredith et le frère de M. E. J. Meredith, notaire de cette ville.

Une dépêche de Trois-Rivières au *Star* nous apprend que sir Hector Langevin a notifié l'association conservatrice de cette ville qu'il se présenterait contre n'importe qui dans son ancienne circonscription.

Il y a donc, en ce moment, trois candidats.

Désolument (conservateur choisi par la convention.)

Sir Hector Langevin, conservateur indépendant.

Dr Fiset, libéral.

Il est à peu près certain que l'hon. M. Joly de Lotbinière acceptera la candidature qui lui est offerte par les deux partis à Portneuf.

Le *Monde* dit que les deux partis à l'Assomption réclament à grands cris M. Laurier comme leur représentant.

On sait que M. Laurier est né à St-Lin, comté de l'Assomption et a fait ses études au collège de l'Assomption.

Si le catholique Laurier arrive au pouvoir, disent les bleus, nous aurons des écoles athées.

Si l'orangiste Bowell est maintenant nous aurons des écoles catholiques.

Conçoit-on rien de plus louf ?

\$150,000 de débetures de la ville de Québec ont été vendues à prime : soit 100 et 3 huitièmes. Ce sont des 4 et demi pour cent. La Caisse d'économie les a achetées.

\$30,000 de débetures ont aussi été vendues à peu près aux mêmes conditions à des courtiers de Montréal.

Nouvelles électorales du Nouveau-Brunswick

(Dépêche spéciale à L'ÉLECTEUR)

St-Jean, N. B., 26 fév.

Deux vieux champions de la cause libérale MM. J. V. Ellis et E. W. Weldon, viennent d'être choisis comme candidats pour la ville.



M. J. V. ELLIS

Le journaliste emprisonné. — Candidat libéral

Tous deux représentaient St-Jean dans le parlement précédent.

M. Ellis est le journaliste emprisonné pour avoir dénoncé la fourberie et la partialité des juges de notre province et à qui la population a fait une ovation sans précédent dans les provinces maritimes.

M. Weldon est un avocat éminent, Conseil de la Reine et représentant la Cie du Pacifique dans nos provinces.

Vous avez déjà aussi appris que M. Haddow, ancien député, était choisi comme candidat libéral à Restigouche.

Avec l'appui de Moffat, son ancien adversaire, c'est un comté gagné d'avance.

L'appel des catholiques

AJOURNÉ A LUNDI

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 27 fév.

A 3 heures, lorsque le Conseil s'est de nouveau réuni, l'appel des catholiques a été remis à lundi à la demande de M. McCarthy.

Comté de Champlain

St-Stanislas, 25 février 1895.

Mon cher Pacaud,

L'Électeur fait erreur en annonçant ma candidature pour Champlain; bien qu'elle m'ait été offerte à l'unanimité de nos collègues lors du passage de M. Laurier aux Trois-Rivières, j'ai eu devoir décliner pour de graves raisons. Nous choisirons notre candidat prochainement.

Je vous prie de me le faire savoir.

Bien à toi,

Ferdinand Trudel.

Comté d'Yamaska

Le Dr Mignault, le populaire député de ce comté, se rendant aux vœux unanimes de ses amis, accepte la candidature.

Si les adversaires lui font la lutte, ce sera pour la forme seulement, car ils savent qu'ils seront battus à plate couture.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)..... \$ 0 1
Autres insertions, si publiées tous les jours..... 0 05
Trois fois par semaine..... 0 03
Deux fois par semaine..... 0 07
Avis de naissances, mariages, décès..... 0 25
Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées à L'Électeur, Québec; et toutes communications relatives à la rédaction devront être adressées à BERNÉ PACAUD.

Éditeur-propriétaire

Anchor Weakness Cure

Le Grand Remède Contre la Faiblesse

AGENT J. E. LIVERNOIS

Prix spécial aux marchands.

SI VOUS SOUFFREZ DES MALADIES - - DES ROGNONS

ALLEZ CONSULTER OU ECRIVEZ AU

DOCTEUR J. E. BERGERON

Guérit les maladies des rognons et toutes les maladies qui en proviennent, telles que: le Mal de Reins, la Pierre, la Gravelle, Difficultés à Uriner, Urine Troublée, Mal de Bas-Ventre, etc. Très souvent la dysurie est causée par la Maladie des rognons. Il en est de même des Rhumatismes. N'oubliez pas que pour guérir une maladie, il faut soigner la cause. C'est ce que fait le remède du Dr J. E. BERGERON. En guérissant la cause, toutes les maladies ci-dessus mentionnées disparaissent comme par enchantement.

tiques et des exploitants en soutenant Bowell, grand maître des orangers, ennemi de nos institutions et des lois municipales.

Les conservateurs, comme leur gouvernement, tiennent pour se trouver un candidat à leur élection entre M. Blouin et M. Vanasse. Lequel des deux sera la victime ? On dit que sera M. Vanasse. Nous n'y objectons pas, mais on dit aussi que pour galvaniser un peu la réputation de M. Vanasse, quelques farceurs dévotement que sa candidature est appuyée par l'honorable M. Tourville. A cet égard, nous objectons, car c'est un homme et une personnalité. Ceux qui disent cela savent parfaitement bien que c'est faux, mais c'est une manière comme une autre pour ces honnêtes gens de faire passer leur cause pour meilleure qu'elle n'est.

M. Vanasse peut en faire son deuil, il n'est ni l'appui de M. Tourville, ni le rival du comte d'Yves.

Relevé du dernier scrutin

Elections générales de 1891

BEAUCHE	J. A. MONTAGNY	Jos. Gauthier
St-François	No 1... 162	24
St-Martin	2... 73	32
St-Marie	3... 141	4
St-Victor de Tring	4... 72	126
St-Victor de Tring	5... 152	103
St-Victor de Tring	6... 112	50
St-Victor de Tring	7... 37	120
St-Victor de Tring	8... 67	56
St-Victor de Tring	9... 81	39
St-Victor de Tring	10... 55	3
St-Victor de Tring	11... 45	3
St-Victor de Tring	12... 64	3
St-Victor de Tring	13... 21	36
St-Victor de Tring	14... 68	21
St-Victor de Tring	15... 59	54
St-Victor de Tring	16... 32	33
St-Victor de Tring	17... 121	23
St-Victor de Tring	18... 32	12
St-Victor de Tring	19... 68	12
St-Victor de Tring	20... 33	40
St-Victor de Tring	21... 33	62
St-Victor de Tring	22... 46	39
St-Victor de Tring	23... 47	38
St-Victor de Tring	24... 26	46
St-Victor de Tring	25... 109	91
St-Victor de Tring	26... 87	42
St-Victor de Tring	27... 49	39
St-Victor de Tring	28... 68	8
St-Victor de Tring	29... 74	28
St-Victor de Tring	30... 20	11
St-Victor de Tring	31... 77	11
St-Victor de Tring	32... 69	68
St-Victor de Tring	33... 2	31
St-Victor de Tring	34... 46	122
St-Victor de Tring	35... 45	55
St-Victor de Tring	36... 74	22
St-Victor de Tring	37... 71	29
St-Victor de Tring	38... 81	29
St-Victor de Tring	39... 44	28
St-Victor de Tring	40... 2313	1832
St-Victor de Tring	41... 1832	
St-Victor de Tring	42... 481	

BONAVENTURE	A. A. L.	W. J. B.	F. B.
Matapédia	78	107	
Restigouche	35	29	
Mann Canton	22	21	
Nouvelle-Ouest	51	37	
Centre	52	32	
Est	104	75	
Carleton	84	56	
Maria-Ouest	73	36	
Centre	56	24	
New-Richmond-Ouest	44	19	
Centre	60	57	
Est	62	48	
St-Charles de Caplan	59	44	
Hamilton-Ouest	63	47	
Est	81	50	
New-Carlisle-Ouest	92	17	
Est	69	28	
Paspébiac-Ouest	42	16	
Est	124	38	
Hopewell-Ouest	58	30	
Est	84	41	
Port-Daniel-Ouest	68	28	
Est	108	83	
Est	1707	1093	
Est	1093		

Dédié aux gouvernements des taxes d'Ottawa et de Québec

"Les impôts perdront tout, en voulant tout gagner."

J'ai vu pour le témoignage, que l'homme dit la parole, la Bible, il est que dans son corps elle avait un trésor.

Il a vu, l'ouvrier, et la trouva semblable à celle dont les œufs ne lui rapportaient rien, s'étant lui-même été le plus beau de son bien.

Belle leçon pour des ministres, qui joignant tant d'impôts à tant d'impôts, préparaient les dévouements saints, en imposant encore nos derniers revenus."

Election municipale

Louisville, 26 février.

M. le rédacteur,

L'élection d'un maire pour notre ville a eu lieu hier.

M. le Dr. Auger avait été élu maire le 13 janvier par 2 voix contre 1. Les influences qui ont valu l'annulation de son élection devant les tribunaux, M. Auger a été trois semaines maire et a été assez imprudent pour prendre son siège; il avait tellement peur de ne pas être élu qu'il s'était dit: "Je vais siéger comme maire, et si je suis battu je pourrai parler plus tard du temps que j'étais maire." Il a bien fait d'en profiter, car notre ville ne lui fournirait pas une occasion semblable de siéger.

La lutte a été paisible et courtoise de part et d'autre. A la demande de M. Vadeboncoeur, mesieurs les hôteliers ont bien voulu fermer leurs maisons pendant le temps que dura la votation.

C'est la première fois qu'un aussi grand nombre d'électeurs votent pour une élection à la mairie. M. Vadeboncoeur en a obtenu 113 et M. Auger 103.

M. Ed. Caron, l'ex-M. P., qui voudrait bien être choisi par le parti conservateur comme candidat pour les prochaines élections municipales, voudrait monter son affaire, tout à été mis en œuvre pour battre M. Vadeboncoeur.

C'est aussi une bonne leçon que les électeurs de notre ville viennent de donner à certains conseillers qui voulaient nous imposer le maire de leur choix.

L. P. D.

Petit conseil amical

Pour assurer son propre bonheur et celui des siens, mari, enfants, une femme intelligente et honnête ne manque pas de se donner des soucis. Elle doit à celui qu'elle a choisi pour compagnon de vie.

Il est triste de voir quelques jeunes femmes accueillir avec impatience les observations que leur fait un mari, plus expérimenté qu'elles sur leur manière d'agir.

Elle se complait dans une sorte de révolte, entretient des relations avec des hommes qu'il leur a demandé de ne pas fréquenter: organisant avec ces femmes des parties qui sont fort coûteuses, dont le prix déquilibre le budget familial. On n'a pas trop de reproches pour l'homme qui dépense sa paie ou sa calebasse, au jeu, etc., l'argent qui devrait faire vivre la famille.

C'est encore un peu plus ignoble, quand c'est la femme qui "mange" cet argent (l'argent gagné par le mari), en gâteaux et petits repas fins. Et si, par-dessus le marché, elle se donne des airs d'homme, qu'elle a le droit de respecter, elle est tout à fait odieuse, indigne d'être épouse et mère.

JEANNE.

BALANCEZ VOS DAMES

—Qui, balancez vos dames, vous tous qui aimez les chasses, les sports du quadrille ou le douloureux hercisme de la musique; balancez, car votre heure est proche, comme on dit dans le nouveau testament, et vous n'en avez plus pour longtemps.

Quelque dure que soit la vérité qui va tomber sur ma plume, il faut qu'elle soit dite: la danse se meurt, la danse est morte.

C'est en vain que les martyrs de la valse et les fanatiques du quadrille essaient de la galvaniser, d'accélérer le chahut sur nos grandes scènes, ou de ressusciter dans nos salons tous les menus, toutes les pavan-ses des siècles défunt, les danses se font de plus en plus rares et les danseuses aussi.

Le développement et l'extension de tous les sports nouveaux ont porté le coup de grâce à ces danses surannées de donner de l'air et du mouvement. Danser, c'était bon de temps en temps, la bicyclette n'était pas inventée encore et on pensait à Paris ne savoir patiner. Aujourd'hui que ces sports fleurissent, la danse n'est plus qu'une perpétuation, un surcroît de fatigue que les tempéraments les plus robustes hésitent à affronter.

Le mouvement hostile à la danse est parti de haut, et a une signification délicate. Les amateurs de la danse pour elle-même ont été tout d'abord dédaignés, le flirt, le mariage de raison, qui est un mariage de raison, ont été dédaignés, et principalement pour celles du dix-huitième siècle, qui sont les simples promeneuses faciles à suivre, ou celles en bavardage, je veux dire en flirtant.

Aujourd'hui le flirt perd du terrain, la vogue est aux sports, à la plus grande vitesse réalisée dans tous les mouvements connus. Et de là la dévotion on est tombée la danse, qui est, convenez-en, le dernier des sports, à quelque point de vue qu'on se place.

Le costume lui-même, qui permet une foule de fantaisies et de sinagres tout à fait étrangères à la danse, perd du terrain de jour en jour.

Aussi les derniers amateurs de vraie danse perdent-ils de bien finesses sur la piste déserte des salons (le mot piste est encore une conquête de l'esprit nouveau).

Tandis que dans les clubs et cercles sportifs on se soucie tout bas d'étranges choses, des maîtresses de maisons auraient, parait-il, l'intention de bannir totalement la danse et ses folles de remplacer celle-ci par des sports de salon destinés à galvaniser l'entrain nouveau des mondains et des mondaines.

Il ne serait pas impossible qu'on vit prochainement le patin à roulettes s'accrocher dans les meilleurs salons de Paris, les derniers bals de l'année, en somme, par un dévouement, le simulacre de la canoterie.

JULES HONNE.

Gaietés

On cause d'un personnage qui s'est fait la spécialité des oraisons funèbres.

—Il parle élégamment et facilement.

—Qui, lui, ajoute qu'un jour, il a toujours le petit mot pour pleurer.

Ecole d'Agriculture de Ste Anne de Lapocatière

L'ouverture des cours à l'Ecole d'Agriculture de Ste Anne, aura lieu le 21 février courant.

L. O. TREMBLAY, Ptre, Directeur de l'Ecole.

TOUT LE STOCK

QUE J'AI ACHETE A SANS CONDITIONS

—DR—

M. LOUIS BRUNEAU

VA ETRE VENDU A MOITIE PRIX

immédiatement pour faire place à mes ordres d'importations pour le printemps.

C'EST un grand avantage pour les familles de se procurer à bon marché tout ce qui concerne cette ligne de commerce, tel que lampes, sets à dîner, sets à thé, sets de chambres, etc., ainsi que le plus grand assortiment de verreries qu'il y ait dans la ville. Aussi un grand job d'assiettes en pierre à 40 et 50c la douzaine.

Pas de déception pour personne, venez voir vous-mêmes et vous serez satisfaits.

OVER LECOMTE

95 Rue Saint-Joseph

25 fév.—1.

GOLETTE A VENDRE

A BON MARCHÉ

La golette Lauraine, d'environ soixante et neuf tonnes, construite à la Nouvelle-Écosse, voiles, etc., etc., en parfait ordre, maintenant à Indian Cove, Lévis. Les personnes désirant la visiter voudront bien s'adresser au gardien, M. Bernier, et pour toutes autres informations au

Capt. NARCISS BLAIS, Berthier en bas.

22 fév.—1m.

A LOUER

Cette magnifique résidence, occupée par Gustave Grenier, dans le quartier de St-Joseph, Lévis, est à louer avec toutes les commodités et les peintures sont renouvelées pour un bon locataire. S'adresser à

A. GAUVREAU N. P., 75 rue St-Pierre.

On a R. H. McGREVY, 101 rue Ste Ursule.

22 fév.—1m.

A VENDRE

Cette confortable résidence de famille No 595 rue St Jean (Mont Pleasant) numéro du cadastre 2765 contenant dix chambres, cuisine, salle à manger, etc., etc., moderne; pendant plusieurs années la résidence de feu M. George Payton.

S'adresser à

D. RATTAY, 110 rue Dalhousie.

LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes

(Incorporée par Lettres Patentes, le 24 décembre 1894).

Capital action.....\$50,000

BUREAUX:

1866 St Catherine, Montréal

Robert Galibois, 121 St Paul, Québec.

AGENT PRINCIPAL POUR QUÉBEC ET LEVIS

2,551 Prix d'une valeur de \$5,000 sont distribués tous les quinze jours.

1 prix d'une valeur de \$1,000

1 " " " 400

1 " " " 150

et une foule d'autres prix variant de \$50 à \$100.

PRIX DU BILLET 10 cts

Tirage public et gratuit tous les quinze jours dans les salles de l'Union St Joseph, rue Ste Catherine, Montréal.

Magasin à louer

Ce beau poste de commerce No 386 rue Saint-Vallier, depuis trente ans occupé par le propriétaire. Bonne cave et étable. Loyer modéré.

S'adresser à

R. CAMPBELL, Sur les lieux.

14 fév.—1m.

UNE CHANCE UNIQUE DANS LAVIE

On demande des personnes actives, énergiques et responsables pour agences dans comté, ville et village pour la vente des Clark's Red Cross Electric Natural Medicinal Water, Salse, Salts, etc. Pas un levage. Un rondel naturel. Beaucoup d'argent à gagner pour un homme capable.

Adresser: Big Rapids Mineral Water Co., Big Rapids, Mich.

9 fév.—31 p. s. q. h.

BOIS DE CORDE A VENDRE

Erable, 3 pieds; Merisier, 2 pieds et demi et 3 pieds; Hêtre, 2 1/2 et 3 pieds, vert et sec; Epinette gris, 3 pieds, sec; Epinette rouge, 2 pieds et demi et 3 pieds, sec.

A PRIX MODERE

Chantier C. WAGNER

21 jan.— Au bout de la rue Dalhousie

DR. J. A. SIMARD

Professeur à l'Université Laval

Oculiste et auriste

6 RUE SAINT-LOUIS

6 sept.—1 an

Fonds de Banqueroute

OCTAVE VEZINA

54, RUE MASSUE

Vente sans réserve à bas prix:

Sucreries à la grosse,

Chocolats,

Lots de thés,

Poudres à pâte, et

Balançoires d'épicerie.

M. Vézina passera voir ses clients comme autrefois.

11 fév.—2s

Marchandise de Maison

TOILES ET COTON

De première qualité

Nous avons importé spécialement pour notre vente annuelle de marchandises de maison et l'assortiment dans nos qualités particulières, tant appréciées de nos pratiques, est maintenant au complet et offert à des bas prix sans précédent.

Dames en fil pour nappes, serviettes de table et de plateau, toiles à draps de lit, toiles à oreiller, serviettes de toilette en toile ouvrée, mouchoirs de toile, etc.

Coton Shirting fin et pesant, coton pour draps de lit, coton à oreillers, serviettes en coton ouvré, couvertures, couverts de toilette, serviettes de bain, etc., etc.

Broderies sur mousseline et sur batiste, volants en broderie.

Un lot spécial de broderie à bon marché, 5c, 10c, 12c la verge.

Corsets anglais, américains et canadiens. L'assortiment le plus parfait en sous-vêtements pour dames.

Camisoles soie et laine pour Dames à 50 cents.

Glover, Fry et Co

Avis

Tout en remerciant mes pratiques et le public en général, je désire former qu'ayant changé de résidence je ne me charge comme par le passé de tout ouvrage de maçonnerie, briqueterie, enduits et réparations à prix très modérés.

Pour toutes autres informations s'adresser à MOISE CANTIN, entrepreneur maçon, No 19 rue St-Sauveur, Québec. 15f-2m.

Dr ARTHUR SIMARD

Professeur agrégé à l'Université Laval

CHIRURGIEN

10 Rue du Parloir

e pti.—1 an.

DEMANDE

Un associé avec \$600 pour une nouvelle invention qui est déjà en pleine opération. Ecrire au bureau de poste, rue St-Jean, O. O. A. T.

9 fév.—2s.

M. E. MANY

Inspecteur autorisé, se rendra lundi, le 18 février, et les jours suivants chez M. Lamontagne, coin des rues St-Joseph et Boulevard Langlier, pour recevoir toutes demandes d'examen pour toutes les classes d'ingénieurs soit pour la marine ou pour les manufactures. Les aspirants devront produire leur état de service. Les leçons préparatoires pourront aussi être données.

16 fév.—1 an.

QUI VEUT UN BEAU BUREAU?

POSSESSION IMMEDIATE

On peut louer immédiatement, à d'excellentes conditions, un très joli bureau d'écritures, élégamment meublé et pourvu de tout ce qui est nécessaire pour le confort, la rapidité, la chaleur à la vapeur.

Situation excellente: rue Notre-Dame, Basse-Ville, au centre des affaires.

S'adresser à l'Electeur.

A vendre

Un des meilleurs postes pour confiseries, cigares et fruits à très bas prix. Un jeune homme qui aurait une idée comme celle-là ferait très bien d'en profiter. Abandonner pour de bonnes raisons. Possession immédiate. Balance du stock à 75c dans la plus grande stock très frais, de plus le téléphone.

Recevez en signant votre nom à X bureau de l'Electeur.

5 fév.—1m.

A vendre

Une maison en bois, lambrissée en briques de 30 x 52, deux étages, magasin et logement, situé au No 1222 rue Saint-Vallier, avec hangar, remise et écurie.

Aussi un lot vacant de 40 x 90, avoisinant la maison, portant le No 1230.

S'adresser à JOSEPH SAVARD, notaire, 802, rue St-Vallier, St-Sauveur, Québec, ou à F. X. GOSSELIN, notaire, 61 rue St-Pierre, B.-V.

21 fév.—15j.

A VENDRE

UNE TANNERIE POUR LE DU PRIX COUTANT

La souscription offre en vente une magnifique tannerie. Construite il y a que six ans, elle est en ordre parfait. Elle est complétée et peut y être distribuée par un aqueduc en très bon ordre. Elle est située à St-Ezéchiel de la Beauce, à quelques arpents de l'église, sur la route conduisant à l'église de St-Sylvestre et à trois milles de la gare du chemin de fer "Le Québec Central", à St-Marie de la Beauce. Titres parfaits et conditions faciles.

S'adresser à

LOUIS LESSARD, Ferblantier, Lessard Post-Office, St-Ezéchiel.

18 fév.—2m.

MAISON A LOUER

Ce magnifique immeuble, situé au No 256 rue Des Fossés, contenant onze appartements, un grenier et une cave, le tout en parfait ordre, conditions faciles, s'adresser à Louis BLOUIN, 45 47 rue Sous-le-Fort, Basse-Ville.

16 fév.—8fs

A SOUS-LOUER

Ensemble ou séparément, pour deux ou trois ans, le 3e et le 4e étages de la grande bâtisse en briques blanches, solides, bien éclairée, située au pied de la Côte de la Montagne et cédant occupée par l'Electeur. Cet établissement est des plus conviviaux pour manufactures de chaussures ou autres articles pas trop lourds. On peut à bon marché avoir des arrangements avec le locataire, pour être chauffé, éclairé, et avoir le pouvoir moteur qui fera tourner les machines. S'adresser au notaire ALEX. GAUVREAU, rue St-Pierre, Québec. 16 fév.—15j.

A vendre

A St-Vital de Lambton, comté de Beauce, à quelques arpents du nouvel embranchement de chemin de fer Tring à Mégantic, un moulin à scie sur par l'eau avec un moulin à farine, moulin à battre le grain, maison et petite étable, aussi plus de 650 acres de terre à bois, cèdre à bardeau en très grande quantité, et quelques arpents de défrichement.

Pour plus amples informations et conditions s'adresser à

D. O. GASTONGUAY, Notaire, Lambton.

18 fév.—j.n.o. 31 p.s. Comté de Beauce.

Chambres à louer

ON OFFRE deux bonnes chambres à louer au mois avec accès au salon ou à prendre deux pensionnaires au mois dans une maison privée.

Adresse: No 195 rue St-Vallier, de 7 h. à 9 du soir.

A LOUER

Grande voute souterraine A LA BASSE-VILLE

Dans le centre des affaires

Cette voute souterraine qui se trouve au-dessous de l'établissement de l'Electeur, 33 et 33 1/2 rue Notre-Dame, mesure 30 pieds sur 20, et 8 de hauteur.

Elle est hermétique, à l'épreuve du feu, bien pontée, desservie par un ascenseur à vapeur d'une capacité de 1,000 livres.

Autres avantages: les voitures ont accès par un porche et sont déchargées sur l'ascenseur même.

S'adresser à l'Electeur.

Geo. LEMIEUX, Fraserville, C de F.

38f. jan.—

AVIS AU COMMERCE

Un bon poste d'affaires à louer à des conditions très avantageuses. Toute personne désirant louer s'adresser à Fraserville ou recevoir une assurance dans l'importation de la branche de commerce trouvera un magnifique logement, un spacieux magasin, grand hangar, remise, etc., etc., situé dans la place la plus commerciale de toute la ville. Adressez-vous au propriétaire

Geo. LEMIEUX, Fraserville, C de F.

38f. jan.—

A LOUER SUR LE CAP

1 maison neuve avec appareils de chauffage à eau chaude et toutes les améliorations modernes, coin des rues des Grisons et Ste-Geneviève. Prix \$300.

V. W. LARUE, s. r., Québec, 16 janvier 1895.

Bureau et logement à louer

Pour un médecin dentiste, etc. Belle situation, vis-à-vis le presbytère de St-Roch. Le locataire peut acheter tout le mobilier, tapis, piano, literie, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, etc. Possession au 1er mai.

S'adresser à E. JACOT, bijoutier, 159 rue St-Joseph.

19 jan.—

HOTEL ET RESTAURANT A LOUER

Un premier lieu prochain, à conditions raisonnables, pour le commerce de première classe, encoignure des rues Saint-Augustin et d'Aiguillon, faubourg St-Jean avec grande cour et hangar en briques, en très bon ordre.

J. S. BUTLER, 104 rue Saint-Jean.

25 jan.—

A LOUER

La propriété portant le No 200, coin des rues du Pont et Prince d'Éloard, St-Roch. Aussi cette propriété No 96 rue du Pont, réparée et peinte à neuf, pouvant servir de magasin, maison de pension ou maison privée. S'adresser à Mlle CULLEN, 4 rue du Palais ou au notaire LABERGE, 157 rue du Pont.

2f—

BUREAUX A LOUER

Dans la nouvelle bâtisse de la compagnie de Richelieu, rue Dalhousie. Ces bureaux sont modernes et chauffés à l'eau chaude, sont à proximité des Banques, des marchés et des débarcadères.

L. H. MYRAND, Agent.

Québec, 1 février 1895.

Hache Paille!

Les Hache Paille

"OHIO"

sont reconnus comme les plus forts et les plus perfectionnés.

Profitez de la réduction que nous avons faite sur ces machines pour le mois de FÉVRIER, afin de faire place à notre assortiment de

Voitures du Printemps

Toute machine est garantie

PRIX TRÈS BAS

—RT—

CONDITIONS FACILES

Nous avons comme d'habitude un assortiment complet de voitures et instruments aratoires

LATIMER LEGARE

273 et 275 Rue St-Paul

9 fév.—1m.

Liniment Minard guérit la Grippe.

MAISONS A VENDRE

Cette confortable résidence privée en pierre de taille No 60 rue d'Aiguillon, quartier St-Jean, avec deux étages et dépendances.

Aussi les premises, encoignure des rues Saint-Augustin et Richelieu, connue comme la fabrique de ciment Gauvreau, avec écurie, bûlière, réservoir, fontaines, etc.

S'adresser à

J. B. PARKIN, N. P.

14 fév.—

SUR L'ESPLANADE

No 55 RUE D'AUTREUIL (Esplanade), aujourd'hui occupée par Mlle de Léry, 17 chambres, chambre à bain, cave à légumes, cave à vin, voute à l'épreuve du feu, fontaine, etc.

Grande cour, glacière, écuries (6 places), remise, etc., etc.

Les personnes qui désirent faire la visite de cette propriété sont priées de s'adresser aux sous-locataires.

TESSIER, DELAGE & DE LÉRY, Notaires.

No 10 rue d'Aiguillon.

24 nov.—

Une maison de briques à deux étages contenant 10 chambres No 8, rue d'Aiguillon.

Un bon cottage en briques à environ 1 mile en de ça de l'église Ste-Foye, magnifiquement situé, avec 1 acre de terre et de grande lauzes, etc.

S'adresser à

MEREDITH & COUTURE, Notaires.

ou M. MILLER, Ste-Foye.

11 jan.—

A vendre ou à louer

(Meublée ou non)

Cette belle résidence, No 86, rue Lachapelle, aujourd'hui occupée par Mme H. J. J. Duchesnay. Améliorations modernes, cour, hangar, écuries, le tout en bon ordre.

S'adresser à

Mme DUCHESNAY, (sur les lieux)

On a TESSIER DELAGE ET DE LÉRY, Notaires.

23 fév.—1m. 10, rue d'Aiguillon.

Une maison en briques à trois étages avec hangar, No 128 rue de l'Eglise, St-Roch de Québec.

Pour les conditions s'adresser à Madame THEOPHILE HUDON, rue Ste-Ursule, ou à

L. P. SIROIS, N. P., 21 rue Cordillier.

11 fév.—1m.

La maison No 24 rue Ste-Ursule, occupée par le sous-locataire, pourvus des améliorations modernes et hangar en briques.

S'adresser au Dr A. G. BELLEAU, ou à V. W. LARUE, s. r.

15 jan.—

La seule maison vacante du bloc Burroughs, Avenue des Erables, chauffée à l'eau chaude, chambre de bains avec eau chaude et eau froide, vastes chambres bien éclairées et ventilées, avec étables, maisonnette pour le cochier, etc. C'est l'une des résidences les mieux situées de la banlieue de Québec. Pas de péage. Pas une chambre inutile dans toute la maison. Pour connaître les conditions, adressez-vous immédiatement au No 23 RUE BUADE.

7 fév.—1m.

Chambres à louer

ON OFFRE deux bonnes chambres à louer au mois avec accès au salon ou à prendre deux pensionnaires au mois dans une maison privée.

Adresse: No 195 rue St-Vallier, de 7 h. à 9 du soir.

Chambres à louer

ON OFFRE deux bonnes chambres à louer au mois avec accès au salon ou à prendre deux pensionnaires au mois dans une maison privée.

Adresse: No 195 rue St-Vallier, de 7 h. à 9 du soir.

Chambres à louer

ON OFFRE deux bonnes chambres à louer au mois avec accès au salon ou à prendre deux pensionnaires au mois dans une maison privée.

Adresse: No 195 rue St-Vallier, de 7 h. à 9 du soir.

ANNONCE DE F. SIMARD

BRODERIES BRODERIES BRODERIES

Nouvellement reçu le plus grand et le meilleur choix de Broderies sur lawn et mousseline qui ait jamais été offert.

Ces Broderies sont importées directement des meilleurs manufacturiers suisses, nous sommes en position de les offrir à des prix qui étonneront l'acheteur.

—AUSI—

La balance de nos jobs et marchandises réduites

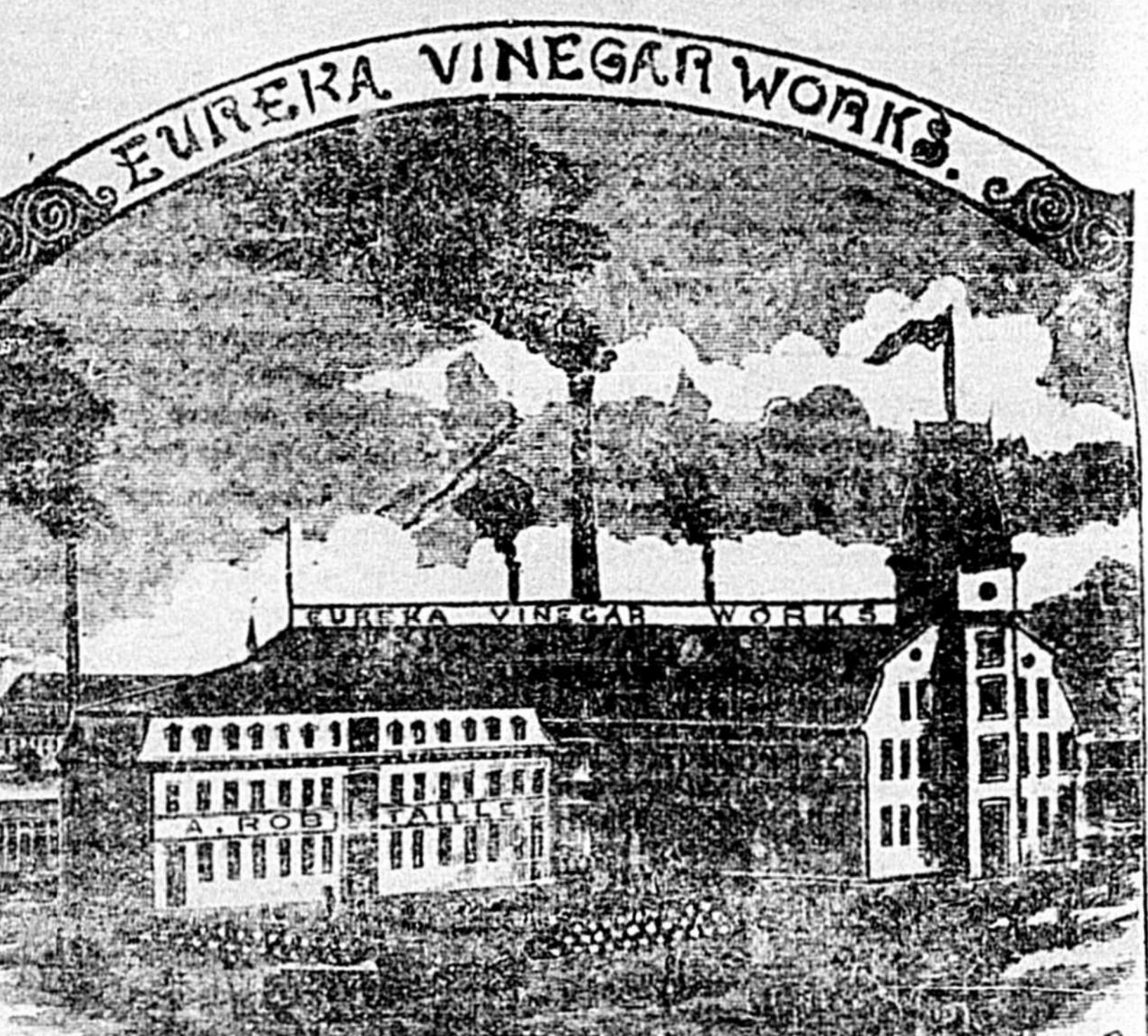
Téléphone 145

F. SIMARD 137 RUE SAINT-JOSEPH

Un seul prix

FABRIQUE DE VINAIGRE

EUREKA VINEGAR WORKS



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.

Ce vinaigre est fait avec de l'eau de paille claire, bouillie, puis parfaitement distillée à travers les lits de charbon de bois avant de passer au mélange.

Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA", on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens.

Ce vinaigre, s'il gèle, de nos en fond out essuie, un article, supérieurement aromatisé qui a résisté à l'épreuve.

C'est une expérience à l'appui ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.

Manufacturier de

ALFRED ROBITAILLE, VINAIGRES ET DE MARINADES

QUÉBEC

29 janvier—1an

Demandez échantillons et liste de prix.

Machineries de première classe

ENGINS et BOUILLOIRES

MACHINERIES POUR

Moulin à scie et pour travailler le bois de toutes sortes, courroies en chaîne, etc., etc.

—AUSI—

Une ligne complète d'instruments aratoires de première qualité toujours en mains.

Le célèbre Hache-Fourrage ROSS ne peut être obtenu que de

W. A. ROSS,

78, rue St-Paul, Québec.

19 46c—2m

Quincaillerie de luxe

Articles nouvellement reçus, marqués aux prix de fabrique

Variété de patins

Couteaux et fourchettes à dépecer montés dans des boîtes de luxe

Coutellerie de table et de poche très variée et d'une grande finesse.

COMPAGNIE CHINIC

QUÉBEC

\$4,000

VAISSELLE, POTERIE, A GRANDE REDUCTION

\$9,000 DE THE

Depuis 15c la livre avec en outre 15 pour cent en présent

3000 GALLON DE VIN CANADIEN A 45c LE GALLON. TROIS BOUTEILLES POUR 25c

E. SYLVAIN

120-122-127 RUE DU PONT SAINT-ROCH, QUÉBEC

Sirop de Térébenthine du Dr
Laviolette, 15c chez Livernois

Académie de Musique

TELÉPHONE 1089

PROGRAMME DE LA SEMAINE

Mardi, 26 février, 8 h. 30. — Les pantins de Viollette, opéra comique, musique d'Adam.

Mardi, 26 février, 8 h. 30. — Les pantins de Viollette, opéra comique, musique d'Adam.

Prix des places : admission générale dans la galerie à tous les spectacles, 25c. Parquet et orchestre, soirées de gala, 75c et 1.00, soirées ordinaires, 50c et 75c, matins 50c.

Des billets de saison par série de dix sont en vente actuellement à raison de \$7.00 pour les dix, soit 70c chacun. Ces billets seront valables pour toutes les représentations moins celles dites de bénéfice et devront être épuisées avant la fin de la présente saison d'opéra comique.

N. B. Afin d'assurer le succès des débuts de la troupe, Lundi, dans et autre chef d'œuvre d'Adam "Le Sourd", on vendra jusqu'à samedi soir, le 23 courant, les sièges d'orchestre à 75c au lieu de \$1.00.

Le plan est maintenant ouvert au contrôle de l'Académie.

Dans l'affaire de

PROVOST & LABRÉE

Un dividende est déclaré, peut être examiné à notre bureau et y sera payable le premier mars prochain.

Naz TURCOTTE & CIE,
Cessionnaires
221-1a, Basse-Ville, Québec.

EDITION DU SOIR

6 HEURES

VENDREDI, 27 FÉVRIER 1895

ANNONCES NOUVELLES

Johnston's Fluid Beef.
90 Bataillon—Jos. Ouellet.
Avis—Flavien Coulombe.

Les nouvelles listes seront prêtes le 15 mars

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 27 février.

Je tiens d'un des principaux fonctionnaires à l'Imprimerie nationale que toutes les nouvelles listes seront prêtes le 15 mars.

Changements ministériels

(Dépêche spéciale à l'Électeur)

Montréal, 27.

3 h. p. m.

L'honorable Taitton reste trésorier de la Province.

M. Morris fera partie de cabinet en qualité de ministre sans portefeuille et M. Hackett comme président du Conseil.

Nouvelles de Montréal

LES ELECTIONS EN MAI

ENERGIQUE PROTESTATION DE M. TARTE

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 27 février.

La Gazette, le principal organe du gouvernement ici, dans un article de fond, disait hier qu'il n'y a plus de doute que les élections générales auront lieu prochainement.

M. Tarte publie dans le Herald l'énergique protestation que voici.

De palais épiscopal en palais épiscopal

Nous sommes à la veille d'un appel au peuple. D'ici à quelques jours, à quelques heures peut-être, le parlement sera dissous.

Un ministre de la couronne, un membre du cabinet dont l'existence dépend du verdict que l'électorat est appelé à rendre, se transporte de palais épiscopal en palais épiscopal. Le but de ses pérorations est connu, avoué : il a mission de solliciter l'approbation de NN. SS. les Evêques à la promesse que les ministres ont résolu d'offrir en la question des écoles du Manitoba. En d'autres termes, le gouvernement tente de substituer à sa popularité disparue, l'autorité de la hiérarchie catholique.

Ce piège grossier tendu à l'épiscopat est d'une nature tellement odieuse, la tactique adoptée pour faire porter aux Evêques la responsabilité du résultat de la lutte si importante qui s'avance, est à ce point scandaleuse, qu'il me semble être du devoir de tous les hommes d'élite de relever sans retard la voix, pour dénoncer cette criminelle manœuvre.

Il existe déjà des montagnes de préjugés contre le clergé catholique dans la population protestante du Canada. Ce sont ces préjugés qui ont servi de base et d'aliment aux assauts violents livrés aux droits et aux garanties de la minorité dans l'Ontario, dans les dix années dernières, et qui ont amené au Manitoba la destruction des écoles catholiques au moyen des lois de 1890 et 1894. Quiconque a suivi attentivement la polémique des journaux protestants de toute nature durant cette période de temps, se rangera sans peine à mon avis. La campagne conduite par le Mail et répercutée par une foule de gazettes de moindre importance, a été, dans des groupes nombreux et influents de la population anglaise, l'impression profonde, que le clergé catholique de la province de Québec a l'ambition d'exercer, et exerce ici, une domination absolue et tyrannique sur le corps électoral.

Combien de centaines d'articles le Mail, le Hamilton Spectator, etc., n'ont-ils point publiés pour démontrer que la province est courbée sous un régime d'oppression, qu'elle vit dans la servitude, que le clergé catholique, tout, le politique, la famille, le mot d'ordre de ces journaux, leur cri de guerre, sont favorables à ceux qui lèvent : "Il faut empêcher à tout prix le régime électoral de Québec de s'implanter dans les autres provinces."

C'est cet argument qui a mis à diverses reprises les écoles catholiques à deux doigts de la ruine dans l'Ontario, et qui a prévalu dans le Manitoba et dans le Nord-Ouest.

Sir Oliver Mowat n'y a survécu, aux dernières élections surtout, que grâce à son grand prestige personnel, à l'exceptionnelle pureté de son administration, et au concours unanime qu'il reçoit des catholiques, des Canadiens-français en particulier.

Telle est la véritable situation, tel est l'état des esprits. Ils ont été créés, indubitablement créés par le toryisme ontarien.

L'action des Migrations du Manitoba et du Nord-Ouest n'a été que l'écho de la lutte engagée entre les deux partis en Haut-Canada.

Et c'est en face d'une situation aussi critique que M. Angers à l'inqualifiable audace de faire auprès des évêques français de cette province, un démarche destinée, dans l'esprit de ses auteurs, à faire peser sur leurs têtes tout le poids du résultat des élections fédérales.

Mais l'idée seule qu'un membre du gouvernement se soit permis de compromettre l'épiscopat, par une démarche comme celle à laquelle il se livre, est propre à révéler la conscience de tous les hommes de bonne foi, quelle que soit leur croyance religieuse.

Voilà une question qui agit profondément l'opinion. Depuis cinq ans, les hommes au pouvoir lèchent par tous les moyens que la casuistique légale peut inventer. Ils sont, enfin, accablés au mur, obligés de faire acte de gouvernement. Ils demandent aux évêques d'indosser la promesse qu'ils s'apprêtent à offrir en échange de mots liés au point de signer leur programme électoral.

Jamais attentat plus criminel et plus audacieux n'a été imaginé contre le prestige et de la dignité de la hiérarchie catholique et aussi contre l'indépendance du suffrage.

J. ISRAËL TAITE.

Une dépêche nous apprend qu'un incendie désastreux vient d'éclater à Halifax.

Les bâtiments de l'immigration et les électriciens ont eu feu.

Formation d'un club libéral

Nombruse et enthousiaste assemblée

Un club libéral vient d'être formé en cette ville en vue de la prochaine lutte.

L'assemblée a eu lieu dans la salle Alaire.

Une centaine des principaux citoyens de la ville étaient présents, entre autres : M. C. A. P. Pelletier, M. A. Hearn, C. R. Peter Johnson, E. H. Duval, F. M. Dechêne, M. P. P. Alphonse Pouliot, L. Lynch, Thomas Davidson, J. Proctor, A. J. Messervy, Maurice Bonjean, J. Haulon, James Copeland, Thos. Gilchrist, Thos. Lemieux, J. E. Garneau, Louis Bilodeau, Pierre Bégin, conseiller Griffin, Jno. C. Kaine, J. Scully, M. Hayden, ex-conservateur McLaughlin, Bazin, L. Larose, Ben. Turner, Thos. Beattie, Benson Hall, John E. Walsh, A. M. Rouleau, C. Bonhe, Thos. Quinn, Pierre Millard, Chas. Miller, W. W. Welch, J. Boivin, E. Duggan, M. Delaney, etc.

M. Matthew Hearn, C. R., a été nommé président et M. A. J. Messervy, secrétaire.

M. Lawrence Lynch a clairement exposé le but de l'association proposée.

Il a été élu pour l'honorable sénateur Pelletier et de M. G. M. Dechêne, M. P. P. dont les discours ont soulevé le plus vif enthousiasme et ont été fréquemment applaudis.

Statistique de la charité

Chiffres éloquentes

Tout le monde sait qu'il existe une association de bienfaisance appelée "Société St-Vincent de Paul", mais bien peu ont une idée même approximative de la somme de bien qu'elle accomplit.

Nous avons sous les yeux le rapport de la conférence Notre-Dame des Anges. Nous y trouvons des chiffres bien de nature à édifier et stimuler le zèle des personnes charitables.

Du 1er janvier 1893 jusqu'au 31 décembre dernier, cette conférence a distribué en secours de toutes sortes pour \$9,647.65, visité 389 familles, secouru 1,070 veuves et enfants, 1,783 adultes, 1,880 enfants, visité 48 enfants pour la première fois, visité 313 malades, assisté 65 mourants.

La conférence compte actuellement 66 membres actifs. M. J. B. Thibault en est le président depuis 1893.

Ventes de limites à bois

850 milles carrés réalisent entre \$10,000 à \$12,000

Peu d'acheteurs et enchères nominales

La vente de limites à bois annoncée depuis quelques temps a eu lieu hier au Parlement.

Il y avait à peine une vingtaine de personnes présentes, dont pas plus de la moitié ont poussé des enchères.

A une couple d'exceptions près, les lots n'ont été disputés que pour la forme.

Les cinq principales limites de l'agence de Bonaventure, sises dans l'Escombin, comprenant respectivement 10, 224, 249, 254 et 8 milles carrés, offertes à \$17 le mille. Trois de ces limites ont atteint \$25, \$21.25 et \$32.25, respectivement.

Les deux autres ont été adjugées à M. J. C. Langlois. Les deux autres comprenant 24 milles carrés sont devenus sans concurrence à MM. Blaghière, Ryan et Dickey au prix de \$8 le mille.

Les dix milles de l'agence de Gaspé ont été offerts à une mise à prix de \$8 au lieu de \$12 tel qu'annoncé. M. Robertson les a achetées. Pas de concurrence.

La même chose pour les trois milles de l'agence de Gaspé-Centre vendus à M. J. Albert pour \$4 le mille.

Toutes les limites du Lac St-Jean-Est, Saguenay et Rivière-aux-Écorces, quelque 500 milles carrés, ont été achetées par M. M. P. Price, Bros & Co, \$10 et \$8 sans concurrence.

La mise à prix des deux limites de l'agence St-Jean-Ouest a été réduite de \$21 à \$15. Deux ont été adjugées à M. Châteauneuf, M. P. P., à ce dernier prix.

Quatre milles carrés de l'agence de Gaspé-Ouest ont été vendus à M. F. Roy à \$2 et trois milles dans Montmagny, à M. F. Roy Chouinard pour \$5 le mille.

Six milles à Mesy, Lac Saint-Jean Centre, à M. Alb. Tremblay, pour \$5 le mille.

M. Wm. Power, de Québec, et A. W. Stevenson, de Montréal, se sont disputés les 24 milles situés sur la rivière Batiscan, dans le comté de St-Maurice. M. Power a obtenu la vente à \$10, M. Stevenson pour \$30.

La superficie totale vendue est d'environ 850 milles carrés, épinette et cèdre, et le montant total réalisé est de \$10,000 à \$12,000.

Militaire

Le 9me bataillon commencera ses exercices annuels le premier lundi de mars.

Remerciements

Les dames directrices de la table de rafraîchissements, au bazar du Patrimoine, offrent leurs plus sincères remerciements aux personnes charitables qui leur ont fait réaliser la jolie somme de \$49.083.

Aussi, les demoiselles de la table de rafraîchissements d'annoncent aux personnes qui les ont encouragées, qu'elles ont réalisé le montant de \$104.80. Elles leur présentent leurs plus sincères remerciements.



Commis-épicuriens

Réunion hebdomadaire de l'Association des commis-épicuriens, ce soir, à la salle Patinoire.

Tanneurs et corroyeurs

Tous les membres de l'Union des tanneurs et corroyeurs sont priés de se rendre à la salle Patinoire ce soir, à 7 h. 30.

M. P. J. Jobin, président du Congrès ouvrier de la Patinoire, et M. P. Marois, président du Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, porteront la parole.

Ferblantiers et plombiers

M. Marois et Jobin porteront aussi la parole à une grande assemblée de tous les ferblantiers et plombiers de la ville qui aura lieu vendredi soir prochain chez M. C. Lefebvre, rue Ste-Clair.

Nouvelle société ouvrière

Les ingénieurs mécaniciens de Québec agitent la question de se former en association.

Chez les typos

L'Union Typographique Internationale a bonne espérance de faire remettre la balance de \$19,000 des \$35,000, qui étaient déposées à la Banque Nationale d'Indiana.

Wm. B. Prescott, président de l'Union, a pris une action, en cour supérieure, contre les directeurs de la banque.

Y A-T-IL DE LA MISERE A QUEBEC?

Nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'y a actuellement pas plus de misère à Québec qu'à Paris.

Sans doute, l'hiver a été bien rude, des cas de misère navrants sont venus à notre connaissance, mais nous n'avons pas eu de démonstrations de milliers d'hommes affamés demandant du travail ou du pain.

Nous le devons en grande partie à la charité active et inépuisable des conférences St-Vincent de Paul, de nos communautés religieuses et de nos citoyens avertis, et aussi aux travaux civiques organisés par le Conseil de ville, la construction de l'Hôtel de Ville, le concassage de plusieurs milliers de verges de pierre, etc.

Aujourd'hui, le moment critique est passé, l'activité renaît dans toutes les lignes, la construction, la chaussure, etc.

LE CHEMIN DE FER DU GRAND-NORD

M. Piquet, l'un des entrepreneurs de la division du chemin de fer du Grand-Nord est parti pour la carrière de Terrebonne; il se rendra ensuite à Grand-Mère.

Il nous a donné quelques renseignements sur la construction de cette division.

Deux piliers du pont à Grand-Mère sont terminés et les quatre autres, seront prêts à la fin de mars.

25 hommes sont occupés à miner la pierre du côté ouest au moyen de forêts à vapeur. Du côté est 20 hommes sont employés à percer un monticule de 60 pieds de hauteur et 26 hommes frayent un chemin dans la forêt où doit passer la voie.

20 hommes travaillent aux poutres en pierre.

M. Piquet prend sa pierre à la carrière de Terrebonne. Il lui en faudra 250 chars. On en charrie 9 chars par jour pour le Pacifique. 80 hommes travaillent dans la carrière.

L'entrepreneur a accordé à la Dominion Bridge Co., de Lachine, la construction du pont en fer.

M. Piquet devra livrer la voie, jusqu'au pont, le 12 août, et le pont devra être prêt deux mois après afin de permettre de terminer la partie de la voie au-delà vers le 10 de novembre.

La construction à Québec

Les quatre habitations que le Dr J. M. McKay, directeur de Belmont Retreat, a fait construire sur des rues des Grands et St-Genève, sur le Cap, ont coûté \$10,000. Elles sont en belle pierre et sable de Cleveland, Ohio, et à peu près les seules du genre à Québec. Entrepreneurs : A. Lortie, pour la menuiserie; Alexis Barbeau, pour la toiture; N. Aulacur, pour la peinture; Vaudry & Matte, pour l'appareil de chauffage à eau chaude. Architecte : A. J. Pagenot, de Québec.

M. F. X. Berlinguet est à préparer les plans pour la chapelle du Patrimoine et demandera bientôt des soumissionnaires. Il est sous l'occurrence à l'agence de M. N. Lemieux & Fils, en plaçant les bureaux au deuxième étage.

Le "Victoria", Côte du Palais, est sur le point de subir toute une riche toilette dans les \$60,000. L'Hôtel sera considérablement agrandi et refait presque à neuf. On a commencé la démolition de la partie incendiée pour la refaire sur des plans nouveaux qui vont en modifier la physionomie. 25 hommes sont déjà occupés à ces travaux.

La restauration de Clarendon, près du nouvel Hôtel de Ville, avance rapidement sous la surveillance de l'architecte Pagenot. Elles coûteront \$90,000 au propriétaire M. Lizotte, du Bout de l'Île. Contrat vient d'être donné à Pouliot & Gervais pour peinture à l'extérieur et tapissage. Vaudry & Matte ont le contrat pour la plomberie et le chauffage à l'eau chaude.

M. Lapointe fait refaire à neuf la devanture d'un magasin rue St-Jean, près de la rue St-Augustin. Coût probable : \$700. Entrepreneur, Louis Boivin. Architecte, A. J. Pagenot.

Concert de vendredi, le 1er mars

Nos lecteurs voudront bien se rappeler le concert de charité donné sous le patronage de M. V. Châteauneuf, M. P. P., et Mme Châteauneuf, à la salle St-Jean Baptiste (nouveaux locaux Union Musicale).

Le programme que nous connaissons maintenant est le suivant : M. P. P. Châteauneuf, M. P. P., et Mme Châteauneuf, deux magnifiques chanteurs à voix d'hommes, M. Robitaille, notre digne M. Geo. Wyse, violoniste; et comme chanteurs M. P. Laurent, Jos. Fecteau, A. Roy et Mlle A. M. Delisle, jeune pianiste.

Nous mentionnons particulièrement "La chaise", admirable déclaration par M. Henri Lemay.

Le nombre des sièges est limité. Il n'y a pas de billets à vendre chez M. Béland, marchand de journaux, rue St-Jean. Prix : 15 et 25 cts. Porte ouverte à 7 h. 30 p. m.

Soyez polis

Nous avons déjà appelé l'attention sur la manière d'agir de certains cochers qui se tiennent à la Traversée.

Nous sommes obligés de revenir sur le sujet.

On continue comme de plus belle à écarter les voyageurs, on va même jusqu'à s'élever sur leur satchel pour les forcer à prendre une voiture.

C'est une disgrâce. Cette conduite n'est pas de nature à donner aux voyageurs une haute idée du savoir-vivre de notre population.

Deux doigts de la mort

M. Poulin, inspecteur de lait, l'a paru belle loutre, après-midi, au moment où il passait en voiture sur la passerelle de la Traversée, celle-ci a laissé le bateau. Le cheval était sur le bateau et a tenu bon.

M. Poulin s'est cramponné après la cariole, qui pendant une couple de minutes est restée suspendue au-dessus de l'eau. Les hommes de l'équipage ont réussi à retirer M. Poulin de sa dangereuse position.

L'ELECTEUR

Personnel

Nous regrettons d'apprendre que M. l'abbé Bouchard, curé de Notre-Dame de la Garde, est dangereusement malade.

M. Richard Dubord, de la maison Whitehead & Turner, a été choisi et nommé directeur honoraire de l'Association des commis voyageurs du Canada pour la cité et le district de Québec.

Deux aventurières

On signale de Springfield les exploits de deux aventurières qui, vêtues d'habit de religieuses, ont réussi à extorquer une somme assez considérable d'argent en sollicitant des aumônes pour un asile de Holyoke.

A la suite d'une rencontre avec un prêtre, qui a découvert leur fraude et est allé quérir la police, elles ont pris la poudre d'escampette, abandonnant leur costume emprunté. En dépit de plus actives recherches, on n'a pu en trouver trace depuis.

Université Laval

Il n'y aura pas de réunion hebdomadaire à l'Université cette semaine ni la semaine prochaine.

Calendrier du jour

27 février—Mercredi des Cendres. Matin et jour.

Lever du soleil à 6 h. 44 m., coucher à 5 h. 49 m.

Au hockey

Nos boys se mesureront ce soir à Montréal avec le Crystal-Shanrock.

Le voyage transatlantique

Après le 2 mai, le taux du passage, en entrepôt, de Québec à Liverpool sera de \$12.50.

Encore un serre-frein tué par les chars

A Riverside, avant-hier, un serre-frein, Neil Macdonald, a été tué raide en accourant.

Quand donc aurons nous l'acconplissement automatique? Jusqu'à quand l'intérêt des compagnies de chemin de fer prévaudra-t-il sur celui de la vie humaine?

Où la prenne-t-il?

Un règlement défend la vente de boissons alcooliques les dimanches et fêtes d'obligation et aux mineurs en tout temps.

Cependant, il ne se passe pas de semaine sans que des garçons ne soient ramassés ivres et traduits devant le recorder.

Et on ne voit jamais tant d'ivrognes sur la rue que le dimanche.

Où prennent-ils cette boisson?

Ce n'est un secret pour personne que certains bars restent pratiquement ouverts le dimanche, on change de porte pour entrer, voilà tout.

Tous les hôteliers devraient jouer du même privilège ou tous devraient être forcés d'observer le règlement concernant la vente des liqueurs.

Nouvelles de l'intérieur

On nous écrit de Robertson, comté de Mégantic :

"M. M. B. & R. Bishop se proposent d'acheter de 100 à 150 chars liés de bois scié, ce qui, dans beaucoup d'ouvrages à notre moulin ainsi qu'à nos ouvriers; il y en a au-delà de 75 chars d'achetés."

M. et Mme A. Blondeau et Mlle Blondin, du Lac Noir, sont descendus à la pension Jean Lavallée.

M. M. Hoyle & Nolley achètent aussi des billets pour expédier aux États-Unis.

M. Alphonse Delisle a été élu marguillier diocésain.

Nos marguilliers se proposent de faire des arceaux à notre église Sacré-Cœur de Marie pour une trentaine de bancs."

Acte de bravoure

C'est le cheval du capitaine Farley, et non du colonel Forsyth, qui a été cause de l'accident que nous avons relaté hier.

M. Sylvain, de la police provinciale, s'est bravement jeté à la bride de l'animal affolé et a tenu bon jusqu'à ce que le cheval fut maîtrisé.

Amélioration civique

On fait circuler une requête parmi les hommes d'affaires et les résidents de la Basse et de la Haute-Ville, demandant la construction d'un escalier en fer de la rue Saint-Amand aux Remparts.

La Banque du Peuple d'Halifax

Cette banque doit ouvrir une succursale à Cookshire, P. Q., le premier mars prochain.

Choufleur et les Cloches

Si jamais la direction de l'Académie remet à l'affiche "M. Choufleur", nous demandons à nos lecteurs de se porter en foule à ce spectacle.

Il est rare que des artistes puissent obtenir un succès semblable à celui d'ici. La salle semblait prise d'un rictus convulsif. Dès les premiers mots jusqu'à la chute du rideau les spectateurs ont ri aux larmes, ri encore, ri tout le temps. Irreprochable sous tous les rapports, rendu par d'excellents artistes, "M. Choufleur" est l'opérette la plus superbement comique que nous ayons entendue; que l'on s'en rappelle.

"Les Cloches" ont eu aussi un beau succès. Notre public commence à sentir le besoin de bonnes et intelligentes récréations et l'Académie est maintenant le rendez-vous des dilettanti de notre ville.

Le nombre augmente tous les jours et ce n'est pas nous qui nous en plaignons.

Demain, les débuts de Mme Blondin dans "Le cœur et la main." Mme Blondin plaira énormément à ses auditeurs; jeune, jolie, possédant une voix délicieusement fraîche de soprano léger, elle gagnera d'emblée les sympathies de son public.

Tournoi de dames

Notre entrefilet de l'autre jour au sujet du jeu de dames a réveillé les amateurs.

Pas moins d'une quinzaine se sont inscrites pour le tournoi qui a lieu actuellement aux salles de l'Union Commerciale.

Le Canadien

Grande parade aux flambeaux, ce soir, par les rues de la ville. Départ des salles de club à 7 h. 30.

Nouvelle brasserie

Les travaux de construction de la brasserie que MM. Côté et Amyot font ériger au pied de la Côte Sauvageau avancent rapidement. Les bâtisses seront parachées dans une quinzaine.

Deces

LANGLOIS.—Le 25 au courant, à St-Roch, à l'âge de 38 ans et 6 mois, dame Léda Mitron, épouse de M. Mathias Langlois.

ROBAILLÉ.—Ce matin, le 27 au courant, à l'âge de 20 ans et 7 mois, Marie-Anne Robaillet, fille de Adolphe Robaillet, rentier.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures au Cap-Rouge.

Parents et amis sont